



Mail d'engagement et annulation

Par **makaveli**, le **20/09/2010** à **12:02**

Bonjour,

J'ai voulu réservé un appartement et l'agence m'a demandé d'écrire un mail pour dire que je m'engageait à payer les frais d'agence pour réserver cet appartement.

Entre temps, la lettre avec le chèque et les papiers (bulletin de salaire ...) n'est jamais arrivé à l'agence, surement à cause de la poste. J'ai ensuite visité un autre appart et il me plait et il en PAP. Je ne souhaite plus prendre le premier.

Est ce que je peux tout simplement appeler l'agence et leur dire que je n'en veux plus, peuvent t'il me réclamer les frais d'agence ?

Je n'ai signé aucun papiers, j'ai simplement envoyé un mail disant que je m'engage à payer les frais d'agence pour le réserver. (j'ai fait opposition sur le chèque puisque la lettre est égarée)

Merci de vos réponse !

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **12:21**

Vous n'avez aucun engagement avec l'agence

Un mail est un commencement de preuve par l'écrit, il suffit, s'ils invoquent ce mail, de dire que vous n'avez jamais écrit dedans que vous vous engagez.

Par **makaveli**, le **20/09/2010** à **12:28**

J'ai envoyé exactement ça :

Je sousigné, XXXX Xuentin, réserve l'appartement T1 Bis situé 31 Boulevard XXXXX dont le loyer s'élève à 475€ Charges Comprises et je déclare verser les honoraires de 392€ à l'ordre de XXXXXX Immobilier à partir du 15 Septembre

Je m'engage pas réellement je pense. N'est ce pas ?

C'est le seul document écrit que je leur ait envoyé par mail.

Par **makaveli**, le **20/09/2010** à **13:31**

Une idée ?

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **17:37**

C'est un mail, ça n'a aucune valeur si vous contestez avoir envoyé ça.

Par **makaveli**, le **20/09/2010** à **18:30**

ok, merci beaucoup, j'ai appelé, il ne m'ont fait aucun reproche si ce n'est que le proprio sera pas content !

Merci encore ;-)